
COMPTES DE LIQUIDATION

Comptes certifiés conformes par le liquidateur le 30/09/2024

EXPERTISE
COMPTABLE
CONSEIL
STRATÉGIE
AUDIT

J-C. PIGNARD
expert-comptable
jcpignard@exaconseil.fr

A. DEFFAUGT
expert-comptable
adelie.deffaugt@exaconseil.fr

G. PIGNARD
expert-comptable
gpignard@exaconseil.fr

BUREAUX :

- 74950 SCIONZIER
Avenue des Lacs
Espace Scionzier
Tél. 04 50 96 49 11
Fax. 04 50 96 49 61
- 74800 ST-PIERRE-EN-FAUCIGNY
228 rue du Rhône
Tél. 04 50 03 88 96
Fax. 04 50 03 88 48

SARL au Capital de 51 500 €
RCS ANNECY TC 382 675 395
SIRET 382 675 395 00026
Code APE : 6920Z
TVA Intracommunautaire :
FR60 382 675 395



Inscrits au tableau de
l'Ordre des Experts-Comptables
de Lyon

SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER
6 Rue MONTAIGNE
74000 ANNECY

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

COMPTES DE LIQUIDATION

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER** relatifs à l'exercice du **01/10/2023** au **30/09/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	0 euros
Chiffre d'affaires :	0 euros
Résultat net comptable :	-34 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
Le 09/12/2024

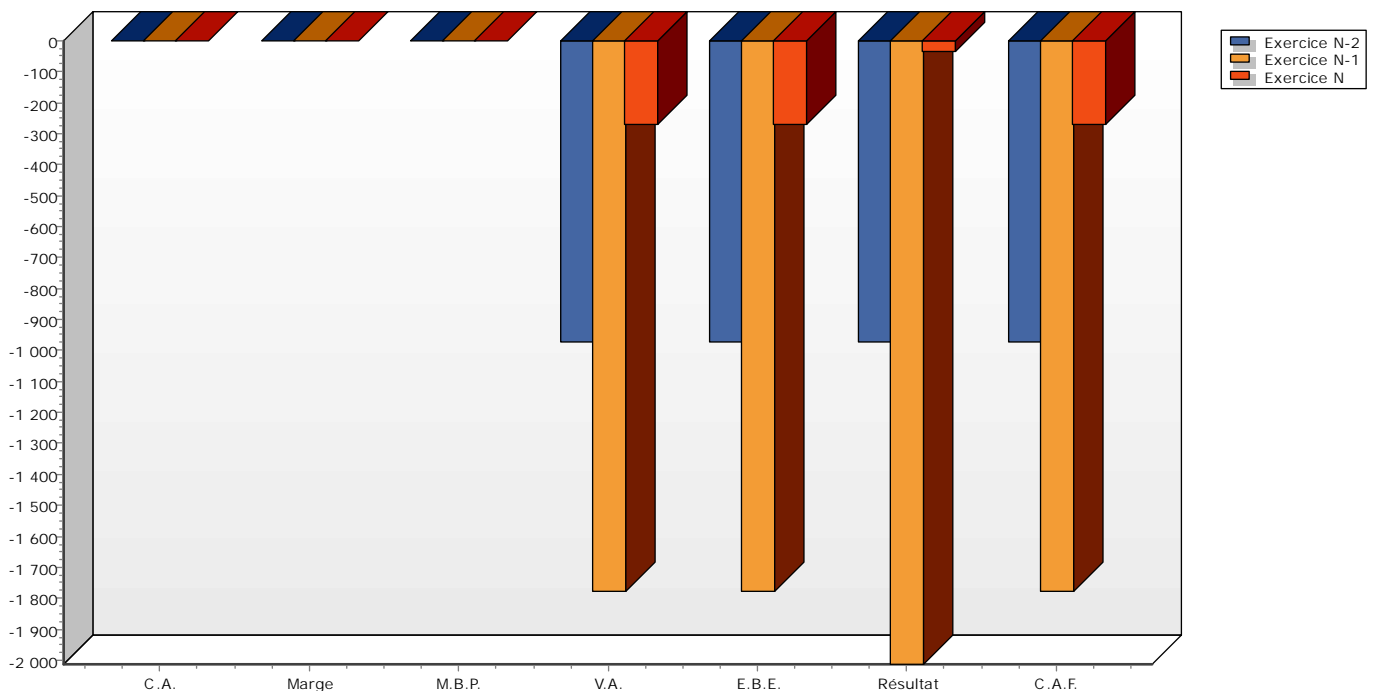
Signature

Adélie DEFFAUGT

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	30/09/2024	30/09/2023	Variation N/N-1		30/09/2022
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires					
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>					
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	(270)	(1 776)	1 506	-84,80	(970)
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	(270)	(1 776)	1 506	-84,80	(970)
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	(34)	(2 013)	1 979	-98,32	(970)
Capacité d'autofinancement	(270)	(1 777)	1 507	-84,80	(970)
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(10 077)	508	(10 585)	N/S	57
Rotations (en jours) - Stock marchandises - Stock produits finis - Crédit fournisseurs - Crédit clients		114,93			201,78



Etats financiers au 30/09/2024

Comptes annuels

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET			1 502	38,22	(1 502)	-100,00
Autres immobilisations corporelles			1 502	38,22	(1 502)	-100,00
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT			1 738	44,24	(1 738)	-100,00
28183000 AMORT MAT INFO ET BUREAU			(237)	-6,02	237	100,00
TOTAL III - Actif Circulant NET			2 428	61,78	(2 428)	-100,00
Autres créances			1 108	28,19	(1 108)	-100,00
44562000 TVA DED/IMMOS			348	8,85	(348)	-100,00
44566000 TVA déductible s/aut.biens et			103	2,62	(103)	-100,00
44567000 Crédit de TVA à reporter			557	14,18	(557)	-100,00
44586000 TVA sur factures non parvenues			100	2,54	(100)	-100,00
Disponibilités			1 320	33,59	(1 320)	-100,00
51202000 Crédit Agricole des Savoie			1 320	33,59	(1 320)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF			3 929	100,00	(3 929)	-100,00

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	(10 077)		(10 043)	-255,6	(34)	-0,34
Capital Social ou individuel	100		100	2,54		
10130000 Capital social	100		100	2,54		
Réserve légale	10		10	0,25		
10610000 Réserve légale	10		10	0,25		
Autres réserves	806		806	20,52		
10680000 Autres réserves	806		806	20,52		
Report à nouveau	(10 960)		(8 946)	-227,6	(2 013)	-22,50
11900000 REPORT A NOUVEAU	(10 960)		(8 946)	-227,6	(2 013)	-22,50
Résultat de l'exercice	(34)		(2 013)	-51,23	1 979	98,32
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	10 077		13 973	355,60	(3 896)	-27,88
Emprunts et dettes financières divers			13 373	340,33	(13 373)	-100,00
45510000 Associés comptes courants M. Heslon			13 373	340,33	(13 373)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			600	15,27	(600)	-100,00
40810000 Fournisseurs - fact. non parve			600	15,27	(600)	-100,00
Autres dettes	10 077				10 077	
46710000 COMPTE DU LIQUIDATEUR	10 077				10 077	
TOTAL DU BILAN PASSIF			3 929	100,00	(3 929)	-100,00

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/10/2023 30/09/2024	12 mois	01/10/2022 30/09/2023	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux						
Montant net du chiffre d'affaires						
Total des charges d'exploitation		417		2 013	(1 597)	-79,31
Autres achats et charges externes		270		1 776	(1 506)	-84,80
61610000 Assurances multirisques			226		(226)	-100,00
61810000 Documentation générale			189		(189)	-100,00
62261000 Honoraires comptables	270		500		(230)	-46,00
62270000 Frais d'actes et contentieux			175		(175)	-100,00
62510000 Voyages et déplacements			36		(36)	-100,00
62610000 Frais de télécommunication			334		(334)	-100,00
62780000 Prestations de services bancai			316		(316)	-100,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations		146		237	(90)	-38,09
68112000 DOTATION AUX AMORT ET PROV	146		237		(90)	-38,09
Autres charges de gestion courante						-40,00
65800000 Charges gestion courante						-40,00
Résultat d'exploitation		(417)		(2 013)	1 597	79,31
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts		(417)		(2 013)	1 597	79,31
Total des produits exceptionnels		1 738			1 738	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 738			1 738	
77520000 CESSION IMMOS CORPORELLES	1 738				1 738	
Total des charges exceptionnelles		1 355			1 355	
Charges exceptionnelles sur opération en capital		1 355			1 355	
67520000 VALEUR NETTE COMPTABLE	1 355				1 355	
Résultat exceptionnel		383			383	
Résultat de l'exercice		(34)		(2 013)	1 979	98,32

Etats financiers au 30/09/2024

Immobilisations

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 738				1 738	
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 738				1 738	
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	1 738				1 738	

Etats financiers au 30/09/2024

**ETATS
FISCAUX**



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01102023** et clos le **30092024** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social
SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER	
SIRET 87813134100017	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
6 Rue MONTAIGNE	
74000 ANNECY	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Agence immobilière
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal <input type="text"/> 0	Bénéfice imposable à 15% <input type="text"/>	Déficit <input type="text"/> 34
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% <input type="text"/>			
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>
	Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
	Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : CABINET EXA-CONSEIL 228 RUE DU RHONE 74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY Tél : 04.50.03.88.96

Nom et adresse du conseil : Tél :

OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)

Identité du déclarant :

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Date : Lieu : ANNECY

Qualité et nom du signataire : PRESIDENT

Signature : HELSON CHRISTOPHER

N° d'agrément :

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER**
et Date de clôture de l'exercice **30092024**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER		6 Rue MONTAIGNE		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		74000 ANNECY		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		8 7 8 1 3 1 3 4 1 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				30092024		30092023	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030			1 502	
	Immobilisations financières* (1)	040	042				
	Total I (5)	044	048			1 502	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070			
			072	074			1 108
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086			1 320	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098			2 428	
	Total général (I + II)	110	112			3 929	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		100		100
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126		10		10
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		806		806
	Report à nouveau		134		(10 960)		(8 946)
	Résultat de l'exercice		136		(34)		(2 013)
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142		(10 077)		(10 043)
Provisions pour risques et charges		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				600
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)		172				
	Comptes courants d'associés		173				13 373
	Autres dettes		175		10 077		
	Produits constatés d'avance		174				
Total III		176		10 077		13 973	
Total général (I + II + III)				180			3 929
RENOVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184
							1 738

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30092024		Exercice N-1 clos le 30092023		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons / services * intracommunautaires }	215	214			
		217	218			
		218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises) *			236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	270	1 776	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244			
Rémunérations du personnel *			250			
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255	254	146	237	
Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259	262			
		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	417	2 013	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(417)	(2 013)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280			
	Produits exceptionnels (IV)		290	1 738		
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300	1 355		
		348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(34)	(2 013)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	989	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	991	992	342	
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	344	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	127			
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit / Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346	655	641	350	
		643	645	647		
		648	649	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	352	354	34
			Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....10.960.....dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	370	372	34	
		Déficit col. 2				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2024

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406							
	Autres	410		412		414		416							
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426							
	Constructions	430		432		434		436							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446							
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456							
	Matériel de transport	460		462		464		466							
	Autres immobilisations corporelles	470	1 738	472		474	1 738	476							
Immobilisations financières		480		482		484		486							
TOTAL		490	1 738	492		494	1 738	496							
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES															
Fonds commercial		495		497		498		499							
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506							
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516							
	Constructions	520		522		524		526							
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536							
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546							
	Matériel de transport	550		552		554		556							
	Autres immobilisations corporelles	560	237	562	146	564	383	566							
TOTAL		570	237	572	146	574	383	576							
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail								
		6	7	8	9	10									
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values										
					Court terme *	Long terme									
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧							
1															
2															
3															
4															
5	1 738	383	1 355	1 738	383										
6															
7															
8															
9															
10															
TOTAL	578	1 738	580	383	582	1 355	584	1 738	586	383	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579				Régularisations	590		583				594		595
TOTAL							596		383	585			597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER**Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B			780
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982	10 960		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984	10 960		
Déficits de l'exercice						860	34		
Total des déficits restant à reporter						870	10 993		
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	348
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	50
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFiP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01102023		et clos le : 30092024	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|0|09|20|24

N° SIRET 8|7|8|1|3|1|3|4|1|0|0|0|1|7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 6 Rue MONTAIGNE

CODE POSTAL 74000

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HESLON Prénom(s) Christopher
Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 000
Naissance : Date 09061987 N° département 21 Commune DIJON Pays FRANCE
Adresse : N° 6 Voie Rue Montaigne
Code postal 74000 Commune ANNECY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2024

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant [X] *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|9|2|0|2|4

N° SIRET 8|7|8|1|3|1|3|4|1|0|0|0|1|7

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 SAVOIES IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 6 Rue MONTAIGNE

CODE POSTAL 74000 VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Table with 8 rows and 4 columns: Forme juridique, Dénomination, N° SIREN (si société établie en France), % de détention, Adresse (N°, Voie), Code postal, Commune, Pays.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **0** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 738** euros et un total **charges** de **1 772** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-34** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 relatif au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.